

RAPPORT ANNUEL DE 2001-2002 RÉTABLISSEMENT DES ESPÈCES CANADIENNES EN PÉRIL

Le 12^e rapport annuel du RESCAPÉ (Rétablissement des espèces canadiennes en péril) donne un éventail de renseignements sur la planification et la mise en œuvre des mesures de rétablissement au Canada. Il fait un résumé des ressources investies dans le plan de rétablissement de chaque espèce, par source de financement, et fournit de l'information telle que l'état des travaux d'élaboration des plans de rétablissement, une estimation de l'effectif de la population des espèces individuelles et les tendances. Il décrit également les objectifs de chacun des plans de rétablissement, énumère les présidents et les administrations responsables et donne un aperçu des récents progrès réalisés.

Le rapport de cette année établit un lien important entre l'intendance et le rétablissement d'espèces, afin de marquer la publication du document intitulé *Programme d'intendance du Canada : plan de coopération*. Le Programme d'intendance du Canada vise à accroître la collaboration entre les Canadiens et Canadiennes et à les amener à participer davantage à la conservation de notre patrimoine naturel, afin de protéger l'habitat et de favoriser le rétablissement des espèces en péril au Canada.

Le rapport du RESCAPÉ de 2002 présente aux lecteurs le Portail de l'intendance du Canada, dont l'adresse Internet est : www.intendancecanada.ca. Ce site contient un réseau de plus en plus important de ressources pour les intendants, notamment une liste consultable des bailleurs de fonds dans tout le Canada, et un réseau d'applications Web interactives. Plus tard cette année, le site sera enrichi d'un Compendium national des activités d'intendance.

Le RESCAPÉ (programme de Rétablissement des espèces canadiennes en péril) a été lancé en 1988. Trois ministères fédéraux (Environnement Canada, Pêches et Océans et Patrimoine Canadien – l'Agence Parcs Canada) participent au programme, ainsi que des organismes des gouvernements provinciaux et territoriaux, des conseils de gestion des ressources fauniques habilités par un accord sur des revendications territoriales, des organismes autochtones, d'autres organismes et des particuliers intéressés.

Le RESCAPÉ est placé sous la direction générale du Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP), qui est formé de ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de protéger les espèces de faune. Le Comité des directeurs canadiens de la faune coordonne le programme avec l'aide du Secrétariat du rétablissement, assuré par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

Le site Web du RESCAPÉ vient compléter le rapport imprimé, et l'on peut y accéder à l'adresse : www.especeenperil.gc.ca/. Le site Web du RESCAPÉ présente de l'information supplémentaire, notamment une fiche d'information sur chaque espèce, les plans de rétablissement publiés, les rapports annuels antérieurs du RESCAPÉ, une liste des membres de l'équipe de rétablissement, la lettre de nouvelles sur les mesures de rétablissement et d'autres ouvrages de référence utiles.

Voici les points saillants du 12^e rapport annuel du RESCAPÉ :

- il y a 83 équipes de rétablissement en place, soit 19 de plus que l'an passé;
- quatorze plans de rétablissement ont été approuvés et sont toujours d'actualité; 68 plans ou stratégies de rétablissement sont à l'état d'ébauche;
- 26,2 millions de dollars ont été dépensés pour le rétablissement en 2001-2002 (salaires et dépenses);
- 196 organismes ont contribué au financement des programmes de rétablissement en 2001-2002;
- le travail consacré aux initiatives de rétablissement équivaut à environ 158 personnes y travaillant à plein temps;
- les efforts déployés par des bénévoles équivalent à environ 18 personnes travaillant à plein temps;
- 167 séances de consultation publique ont été organisées par les équipes de rétablissement;
- 22 équipes de rétablissement s'inspirent du savoir traditionnel autochtone et des connaissances acquises par les collectivités pour préparer leur plan de rétablissement.

Pour obtenir plus de renseignements sur les espèces en péril, consultez le site Web suivant :

www.especeenperil.gc.ca/

Visitez le site Web suivant pour effectuer une recherche sur diverses espèces :

<http://www.especeenperil.gc.ca/species/eep/efforts/index.htm>